

Compte rendu de la séance du 12 avril 2022

Présents : André VAURS, GARDAIS Jean-Luc, SERIEYSSOL Claire, VAURS Hervé, FRIC Nadine, ARNAL Jean-Marc, PUECH Jean-Louis, PUECH Divya, BUISSON Laurent, PUECH Gilles, DELBAS ROUME Caroline.

Absent excusé :

Secrétaire(s) de la séance :

Claire SERIEYSSOL

Ordre du jour:

- Vote des taux d'imposition ;
- Vote des budgets primitifs commune et lotissement 2022.
- Divers.

Délibérations du conseil :

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022 (DE 015 2022)

En vue du vote des budgets primitifs 2022, Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal une réflexion sur les taux d'imposition 2022.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière bâti, et de la taxe foncière non bâti.

- Taxe foncière sur les propriété bâties 43,51 %
- Taxe foncière sur les proriétés non bâties 79,76 %

Le produit fiscal global attendu pour l'année 2022 est de 119 711 €.

Fait à Lacapelle Del Fraise, Le 12/04/2022

Le Maire, André VAURS

Délib vote du budget primitif 2022 -COMMUNE - lacapelle fraisse (DE 016 2022)

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 de la Lacapelle Del Fraise,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Lacapelle Del Fraisse pour l'année 2022 présenté par son Maire,

Ledit budget global s'équilibrant en recettes et en dépenses à la somme de :

934 713.90 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	94 850.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	122 000.00
014	Atténuations de produits	2 560.00
65	Autres charges de gestion courante	31 070.00
66	Charges financières	5 500.00
67	Charges exceptionnelles	80.00
022	Dépenses imprévues	2 000.00
023	Virement à la section d'investissement	93 771.40
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 254.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		375 085.40

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	1 000.00
70	Produits des services, du domaine, vente	57 980.00
73	Impôts et taxes	136 599.00
74	Dotations et participations	140 804.00
75	Autres produits de gestion courante	38 200.00
76	Produits financiers	2.40
77	Produits exceptionnels	500.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		375 085.40

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
204	Subventions d'équipement versées	35 000.00
21	Immobilisations corporelles	11 500.00
23	Immobilisations en cours	230 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	146 740.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	136 388.50
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		559 628.50

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	160 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	114 833.81
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	126 529.29
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 240.00
021	Virement de la section de fonctionnement	93 771.40
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 254.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		559 628.50

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Fait à Lacapelle Del Fraisse, le 12/04/2022
Le Maire, André VAURS

Délib vote du budget primitif 2022 -LOTISSEMENT - lacapelle fraisse (DE 017 2022)

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 de la Lacapelle Del Fraisse,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :**ARTICLE 1 :**

L'adoption du budget de la Lacapelle Del Fraisse pour l'année 2022 présenté par son Maire,

Ledit budget global s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant à la somme de :

105 951.84 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
65	Autres charges de gestion courante	40 745.92
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 460.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		65 205.92

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	24 450.00
75	Autres produits de gestion courante	10.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 745.92
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		65 205.92

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 745.92
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		40 745.92

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 460.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	16 285.92
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		40 745.92

ADOpte A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré à Lacapelle Del Fraisse, le 12/04/2022
Le Maire, André VAURS